

Commission d'Examen
des Chauffeurs de Eaxis

mandort Gaisie 1947/1953

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS -PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU 28 JUILLET 1948 MM. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de Taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 28 Juillet 1948, à 10 heures, sous la présidence de Me LUBREZ Adjoint délégué aux Services Publics. Etaient présents : MM. DECAMPS, LUBREZ, DEBAECKER & DEIFOSSE Excusés: M. le Doctour PARMENTIER & M. LE COMMISSAIRE CENTRAL DE POLICE. Assistaient en outre à cette réunion, à titre consultatif, M. AUREL, Ingénieur en Chef des Services Techniques & M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics. Avant l'ouverture de la séance, M. DELFOSSE protegte contre le présence de M. DEBAECKER à qui il conteste la qualité de représentant d'une organisation syndicale de chauffeurs de taxis; il renou-velle les regrets qu'il a déjà exprimé lors de la réunion de la Commission de discipline le 9 Juin dernier. Me LUBREZ lui donne acte de sa protestation et la justification donnée par M. DEBAECKER do sa qualité de représentant d'une organisation syndicale étant jugée suffisante, il l'invite à prendre place pour la délibération. Les candidats au livret de chauffeur de taxi sont alors appe-lés à tour de rôle et la Commission les interrege comme il est prévu à l'article 171 du Code des Arrôtés Municipaux. Ont obtonu lo livrot, après avoir été reconnus aptes à la profession par l'examen médical: HUART Roné MM. MM. BOURMAUIT Joan IABITTE Grégoire IEMAHIEU Albert IEMAHIEU Marcol BOONE Edouard DE GEZELIE Oscar DEMAILLY Gustave DESMAITRE Norbert LOMBART Marcol LOURME Goorges FLAMENT Edouard GYSELINCK Denis PIPART Emilo WITTEBROED Louis HAVEZ Georges Ont obtenu le livret, sous réserve d'être reconnus aptes à la profession par l'examen médical : M. DEBONDUES Gaston IEVAS Gabriel Le livret est également accordé à M. VAN DE MORTEEIE reconnu apte à la profession par l'examen médical, mais il ne pourra lux être délivré que lorsqu'il aura complété son dossier par la four-.. niture de l'extrait de son casier judiciaire. Ont été refusés : MM. DAVES Roné MM. DUMOUTIER Clément DERENSY Jacques HENCK Robert DESCHAMPS Roger Séance levée à 13 houres 10

Cansal of Administration Réunios du 30/11/1/8 COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS PROCES VERBAL DE LA REUNION DU 17 NOVEMBRE MM. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi I7 Novembre 1948 à 9 heures, sous la présidence de Me LUBREZ, Adjoint délégué aux Services Publics. Etaient présents : MM. DECAMPS, LUBREZ, DEBAECKER et DELFOSSE. M. SAMTER, Officier de Paix, représentait M. le Commissaire Central de Police. Excusé : M. le Docteur PARMENTIER. Assistaient en outre à cette réunion, à titre consultatif : M. AUREL, Ingénieur en Chef des Services Techniques et M. COUR-THEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics. Les candidats au livret de chauffeur sont appelés à tour de rôle et la Commission les interroge comme il est prévu à l'article I7I du Code des Arrêtés Municipaux. La Commission donne un avis favorable à l'attribution du livret de chauffeur à : MM. BELIN Fernand BOUCHEZ Marcel DERENSY Jacques M. BELIN devra toutefois satisfaire à l'examen médical prévu au réglement de la profession de chauffeur de taxi pour obtenir ce livret. Ont été refusés : MM. DAVES René, LORGNIER René et WUILLAU-MEZ Edmond. MM. CNUDDM Léon, DESCHAMPS Roger et SMEULDERS Maurice. bien que régulièrement convoqués, ne se sont pas présentés devant la Commission. Séance levée à IO heures.

COMMISSION D'EXAMEN DES CHAUFFEURS DE TAXIS. Procès-verbal de la Réunion du 7 Décembre 1949 M.M. les Membres de la Commission d'Examen des Chauffeurs de taxis se sont réunis à la Mairie de Lille, le mercredi 7 décembre 1949, à 9 heures, sous la présidence de Me LUBREZ, Adjoint délégué aux Services Publics. Etaient présents: M.M. LUBREZ, Adjoint au Maire, SANTER représentant M. le Commissaire Central de Police, DELFOSSE, délégué du Syndicat des chauffeurs de taxis de Lille, LEMAHIEU, délégué de l'Union des Transporteurs de Voyageurs de la Région du Nord. Excusés: M. DECAMPS, Adjoint au Maire et M. le Docteur PARMENTIER, Médecin de l'Administration Municipale. Assistait en outre à cette réunion, à titre consultatif, M. COURTHEOUX, Ingénieur, Chef des Services Publics. M. TRIBUT Marcel, candidat au livret de chauffeur est appelé et la Commission l'interroge comme il est prévu à l'article I7I du Code des Arrêtés Municipaux. La Commission donne ensuite un avis favorable à l'attribution du livret de chauffeur à M. TRIBUT, sous réserve des résultats de l'enquête de police et de l'examen médical. Séance levée à 9 heures 20.